

FONDATION  
DE  
FRANCE

# *Appel à projets*

2012

**Aider l'entourage  
des consommateurs  
de produits  
psychoactifs**

**Avec le soutien de  
la Fondation JM.Bruneau**

Date de limite de réception  
des lettres de candidature  
• 9 mars 2012

**Aider les personnes vulnérables**

## Contexte

À la difficulté d'entrer dans la vie d'adulte et avec, pour certains, une réelle souffrance à quitter le monde sécurisant de l'enfance, les adolescents répondent par une quête de plaisir, de sensations nouvelles et parfois vertigineuses. Les jeunes consommateurs de substances psychoactives mettent ainsi à mal leur capacité à s'autonomiser, à se projeter et à s'estimer eux-mêmes. Cette situation est d'autant plus délicate lorsque ces jeunes doivent assumer des responsabilités de parents.

Les proches, les parents en particulier, se sentent alors désorientés et démunis. Trop longtemps considérés par les professionnels comme gênants dans le cadre de la prise en charge, ils sont aujourd'hui perçus comme de possibles alliés, incontournables dans l'accompagnement et le soin de leur enfant.

Un accompagnement spécifique est également nécessaire pour les adolescents dont les parents présentent des consommations problématiques.

La Fondation de France a longtemps soutenu des actions de promotion de la santé menées auprès de publics jeunes, notamment ceux qui consomment, ponctuellement ou régulièrement, des produits pouvant nuire à leur santé. Pour la quatrième année consécutive, elle a choisi d'encourager les initiatives qui prennent spécifiquement en compte le désarroi des familles et la situation particulière de certains jeunes confrontés aux conduites addictives de leurs parents.

*projets*

# Les publics visés par cet appel à projets

Les initiatives attendues doivent concerner :

- les familles de jeunes consommateurs ;
- les usagers jeunes parents en difficulté avec leurs propres consommations ;

- les adolescents dont les parents présentent des consommations problématiques.

## Les initiatives concernées

Les projets recevables doivent concerner :

- **l'accompagnement thérapeutique des personnes** : consultations familiales, groupes de paroles, groupes psychoéducatifs, ou toute autre action à visée thérapeutique, ayant une fonction d'étayage, de mobilisation des compétences parentales ;

- **le renforcement des compétences des professionnels** : acquisition d'aptitudes complémentaires de leur formation principale, expérimentation de nouvelles approches, supervision, échange de pratiques...

### Exemple d'initiative soutenue

L'Espace Vendéen En Alcoologie (**EVEA**) a toujours favorisé l'accompagnement des proches des personnes accueillies. Dans ses centres de soin en addictologie, **Les Métives** et **La Métairie**, les intervenants ont ainsi mis en œuvre un groupe thérapeutique destiné aux jeunes consommateurs et à leur entourage. Chaque mois, dans un cadre sécurisant, le groupe réunit 2 à 5 familles. Les patients viennent accompagnés d'un ou de plusieurs membres de leur famille, représentant au moins deux générations. Formés grâce au soutien de la Fondation de France, les thérapeutes co-animent le groupe, avec pour objectif de faciliter l'expression de chacun, les échanges entre les participants, le partage des expériences et l'émergence de propositions concrètes. C'est la force de cet outil et un nouveau challenge pour EVEA.

Appel à

# Qui peut répondre ?

Les centres de soins en addictologie, les consultations jeunes consommateurs, les services hospitaliers proposant des consultations spécialisées, les maisons des adolescents, les espaces santé jeunes, et tout autre organisme des secteurs

sanitaire, social, éducatif ou judiciaire, porteur d'un projet d'aide à l'entourage des jeunes consommateurs de produits psychoactifs, aux adolescents de parents consommateurs, ou aux jeunes parents consommateurs.

## Les critères de sélection

Les projets susceptibles d'être soutenus doivent :

- être élaborés à partir d'un diagnostic local, faisant clairement état des besoins identifiés mais aussi des ressources existantes ;
- témoigner d'un bon ancrage territorial et d'une réelle volonté de collaboration avec les partenaires locaux ;

- être inscrits dans la durée ;
- être explicites sur les choix méthodologiques retenus pour la conduite du projet et son évaluation ;
- faire état des recherches de cofinancements.

### Ne seront pas retenues les demandes concernant :

- le fonctionnement régulier des structures au-delà de la période de démarrage du projet (3 ans maximum) ;
- l'organisation de manifestations ou autres actions ponctuelles ;
- la mise en œuvre d'actions de sensibilisation ou d'information sur les dangers des

- produits ou conduites à tenir, auprès des jeunes ou des adultes qui les entourent ;
- la réalisation de projets présentés par des prestataires extérieurs et non par les interlocuteurs directs et habituels des familles ou/et des jeunes eux-mêmes ;
- le financement d'initiatives déjà réalisées.

### Exemple d'initiative soutenue

Depuis 17 ans, dans le département de l'Hérault, l'association **Déclic familles et toxicomanies** est à l'écoute des familles touchées par le comportement addictif d'un des leurs, leur adolescent bien souvent. Au programme : des entretiens individuels, des ateliers de parole animés par des parents ou des psychologues, mais aussi des séances de psycho-généalogie. L'objectif permanent est de conforter les parents dans leur rôle de premier acteur du mieux-être de leur proche. En 2011, 660 personnes ont été accueillies et aidées par l'association, un engagement sans relâche pour aider les parents à reprendre confiance en eux, à rétablir un climat favorable à la communication, à assurer leur rôle parental. Une démarche soutenue dans la durée par la Fondation de France, qui porte ses fruits.

# Comment répondre ?

## 1. Lettre de candidature et présélection

Les demandes feront l'objet d'une présélection sur lettre de candidature adressée le **9 mars 2012 au plus tard** au siège de la Fondation de France, à Paris.

Cette lettre-type est téléchargeable sur [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

Les demandeurs seront informés par courrier des résultats de la présélection.

## 2. Dossier de demande de subvention

**Seuls les demandeurs présélectionnés recevront le dossier-type de demande de subvention à renseigner.** Dûment rempli et

accompagné des annexes, il devra parvenir le **11 mai 2012 au plus tard** au siège de la Fondation de France, à Paris.

## 3. Instruction et sélection

Après instruction, les projets seront présentés à un comité décisionnaire début **novembre 2012.**

La décision sera communiquée par courrier postal.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les modalités de participation et annexes attendues sont précisément indiquées sur les documents de candidature. Merci de vous y référer.

# Contacts

Cet appel à projets est organisé en étroite collaboration avec les sept délégations régionales de la Fondation de France. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à

les contacter si votre projet se déroule sur leur territoire (voir carte). Sinon, adressez-vous au siège de la Fondation de France.

## France (hors délégations)

Programme Santé des jeunes  
40 avenue Hoche  
75008 Paris  
Tél. : 01 44 21 31 44  
E-mail : [santedesjeunes@fdf.org](mailto:santedesjeunes@fdf.org)

## Bretagne

8 rue du Pré Botté  
35000 Rennes  
Tél. : 02 99 38 24 22  
E-mail : [bretagne@fdf.org](mailto:bretagne@fdf.org)

## Pays de Loire

5 rue Columelle  
44000 Nantes  
Tél. : 02 51 83 20 70  
E-mail : [loire@fdf.org](mailto:loire@fdf.org)

## Aquitaine

16 rue Montesquieu  
33000 Bordeaux  
Tél. : 05 56 52 03 07  
E-mail : [aquitaine@fdf.org](mailto:aquitaine@fdf.org)

## Nord Pas-de-Calais Picardie

Hôtel d'Entreprises Jean Renoir  
23 bd Constantin Descat - BP327  
59336 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 11 80 90  
E-mail : [nord@fdf.org](mailto:nord@fdf.org)

## Lorraine-Alsace

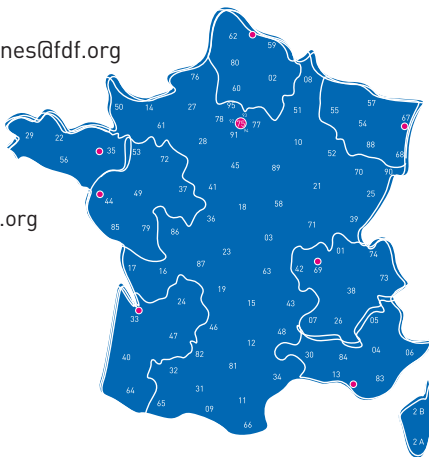
10 rue Sainte Marguerite  
67083 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 88 22 78 68  
E-mail : [lorraine@fdf.org](mailto:lorraine@fdf.org)

## Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec  
69001 Lyon  
Tél. : 04 72 10 92 30  
E-mail : [rhone@fdf.org](mailto:rhone@fdf.org)

## Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand  
13006 Marseille  
Tél. : 04 91 90 08 77  
E-mail : [provence@fdf.org](mailto:provence@fdf.org)



Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

FONDATION  
DE  
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 Paris  
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)